



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 3 février 2021

### **GESTION DU TRAFIC POIDS-LOURDS A DESTINATION DES PLATES-FORMES TRANSMANCHE**

Depuis ce matin, les accès au port de Calais sont encombrés et d'importants ralentissements sont constatés sur l'autoroute A16

Afin de préserver le trafic transmanche et l'activité économique des plates-formes, les services de la préfecture ont pris, par arrêté préfectoral, les mesures suivantes :

- Un itinéraire de délestage est mis en oeuvre pour tous les véhicules se rendant sur les plates-formes transmanche au niveau de l'échangeur 49 sur la D940 afin de leur permettre de rejoindre leur destination ;
- Les forces de l'ordre sont mobilisées afin de sécuriser l'ensemble des dispositifs routiers mis en oeuvre.

A **14h30**, **1140** poids lourds ont pu embarquer au niveau du lien fixe transmanche et **1240** au niveau du port de Calais.

#### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)